

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2017

Le 6 février 2017 à 19 heures 30 en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code générale des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRENS.

Présents : Mmes LACHIZE Sandrine, LABRY Odile, MEHL Mireille, VAUTARET Virginie, BIGOT Lydia, SUSPENE Catherine, Mrs PAITA Jean-Marc, BECOT Joël, ARMAND Dominique, BIGOT Yannick, GENS Marcel, GIORDANO Alfred.

Absents représentés : Mme Aurélie CORTINOVIS a donné pouvoir à Mme Virginie VAUTARET.

Absents : Mr Jordane MASUREL

Mme Virginie VAUTARET est élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal :

S'oppose au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes Bugéy Sud et demande au Conseil Communautaire de prendre acte de cette décision d'opposition.

Refuse le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement à la communauté de communes Bugéy Sud et demande que ce transfert de compétences soit facultatif ou optionnel.

Prend acte de la décision de la commission « marché à procédure adaptée » pour l'attribution des marchés de la mairie bibliothèque et autorise le Maire à signer les actes d'engagement et toutes les pièces utiles à la bonne exécution du marché. Une 1^{ère} réunion de chantier est prévue le 16 février 2017, le démarrage des travaux est prévu le 15 mars 2017

Décide de contracter l'assurance dommages ouvrage, pour la construction du bâtiment mairie-bibliothèque, à Groupama Rhône Alpes Auvergne avec un taux de cotisation de **0,70 % HT et 0.76% TTC** et charge le Maire des formalités à accomplir.

Fixe comme suite les tarifs de la salle des fêtes pour les particuliers, la CNR et Terre d'Alliance à compter du 1^{er} octobre 2017

1 salle : 300 €

2 salles : 450 €

Confirme le montant de la subvention attribuée pour l'organisation d'une classe verte du 12 au 16 juin 2017 soit 1500 €

Prend connaissance des nouvelles commissions créées au sein du comité des fêtes lors de l'assemblée générale de janvier : théâtre et informatique

Prend connaissance du dossier de mutualisation élaboré par la communauté de communes Bugéy sud.

Le Maire,
Jean Marc PAITA

